



- En fonction des examens à pratiquer, différents type de flacons sont mis à la disposition des patients et des professionnels de santé pour le recueil d'échantillon d'urines.
- Ces flacons peuvent être récupérés soit directement auprès du laboratoire soit dans les pharmacies et/ou auprès des professionnels médicaux de la région (médecins, infirmières).
- Les prélèvements sont réalisés par les patients eux-mêmes idéalement au laboratoire. Ils peuvent être également effectués à domicile par les patients eux-mêmes ou par un professionnel de santé mais en respectant les conditions de recueil, les conditions de conservation et les délais d'acheminement au laboratoire.
- Les recueils sont réalisés si possible avant le début d'une antibiothérapie ou à distance de toute antibiothérapie. En cas de contrôle post antibiothérapie, il est recommandé d'attendre un délai de 7 jours pour une cystite et de 4 à 6 semaines pour une pyélonéphrite compliquée ou une prostatite.
- Comme tout prélèvement, les **renseignements cliniques** sont vivement recommandés. Il faut compléter et renseigner la fiche de suivi médicale accompagnant les prélèvements:
 - Date et heure de recueil
 - Mode de prélèvement (milieu du jet, collecteur stérile, collecteur non stérile, sonde à demeure, sondage urinaire, ...),
 - renseignements cliniques
 - Présence de symptômes urinaires : brûlures mictionnelles, pollakiurie, mictions impérieuses, pesanteur sus-pelviene, douleurs lombaires, émission d'urines troubles ou hématuriques
 - Fièvre.
 - Terrain particulier : immunodépression, diabète, insuffisance rénale, grossesse.
 - Antibiothérapie en cours.
 - Contrôle après traitement.
- Prélèvements concernés :
 - **ECBU (Examen cyto bactériologique des urines).**
 - **Recherche d'oeufs de schistosoma haematobium (bilharziose urinaire)**
 - **Recherche directe de mycoplasmes urogénitaux**
 - **Compte d'Addis (HLM)**
 - **Recueil d'urines de 24 heures**
 - **Recueil d'urines enfant de bas age (URINOCOL)**